

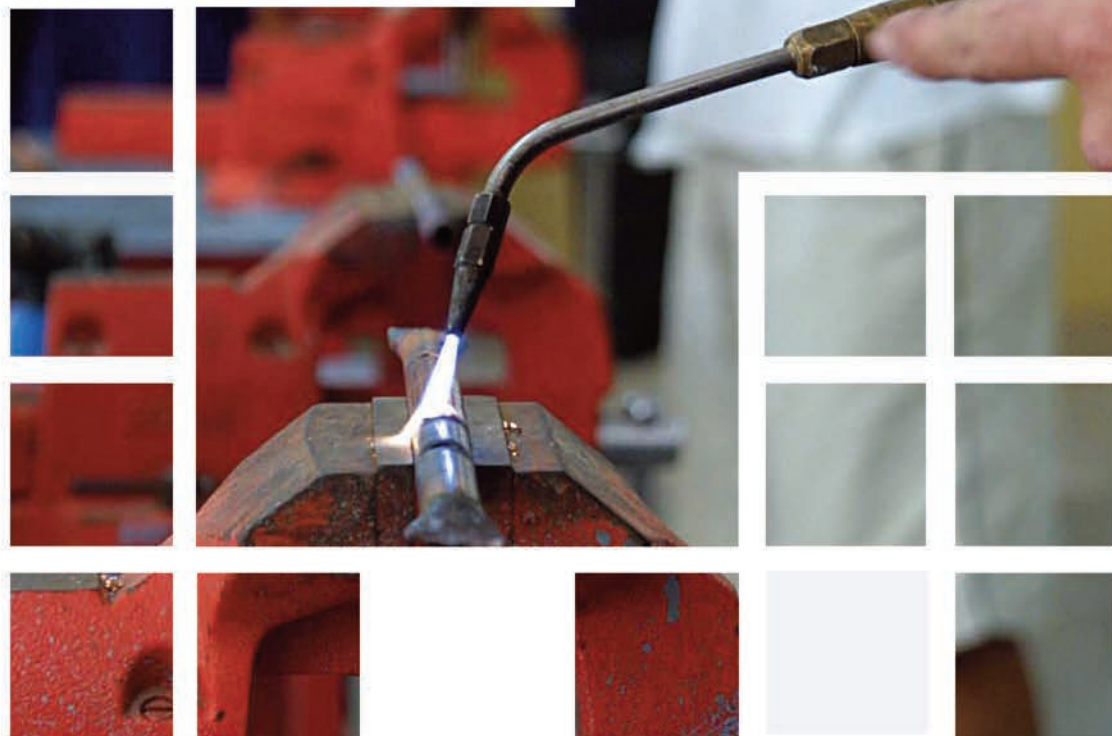
Points

forts

01

De la Polynésie française

BILAN
EMPLOI
2017



REPRISE CONFIRMÉE DE L'EMPLOI EN 2017

En 2017, les effectifs salariés annuels moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) ont augmenté de 1 500 emplois (+ 2,4 %) pour atteindre 63 200 emplois. Cette progression de l'emploi s'accroît après les hausses de 2016 (+ 800 emplois) et 2015 (+ 300). Sur un an, l'effectif moyen en équivalent temps plein croît de 2,3 % par rapport à 2016. La masse salariale augmente de 2,5 % et le salaire moyen brut de 0,2 % à 326 700 F.CFP.



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

LA CONSTRUCTION ET L'INDUSTRIE TIRENT LA HAUSSE DE L'EMPLOI

Le nombre moyen d'emplois salariés (hors CAE et stagiaires) a progressé de 1 500 en 2017, soit une augmentation de 2,4 % des effectifs. Cette hausse est plus marquée que celle des années précédentes (+ 800 emplois en 2016 et + 300 en 2015). L'emploi a crû en moyenne de 0,5 % par an (300 emplois par an) depuis 2012. Le nombre d'emplois salariés à la fin de l'année 2017 (64 500), est proche de celui observé à la fin de l'année 2010.

Le secteur de l'industrie (+ 3,2 %) et celui de la construction (+ 3,5 %) sont les principaux contributeurs à la hausse de l'emploi. Le secteur tertiaire marchand (+ 2,5 %) et le secteur primaire (+ 2,3 %) concourent également à la progression de l'emploi.

EMPLOI SALARIÉ MENSUEL MOYEN SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ								
	Année						Variation annuelle	
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017/ 2016	moyenne 2017/ 2012
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	%
Primaire	1 809	1 831	1 794	1 747	1 613	1 650	2,3	- 1,8
Industrie	4 780	4 711	4 677	4 658	4 673	4 821	3,2	0,2
<i>dont Industrie manufacturière</i>	<i>3 681</i>	<i>3 585</i>	<i>3 519</i>	<i>3 494</i>	<i>3 505</i>	<i>3 627</i>	<i>3,5</i>	<i>- 0,3</i>
Construction	4 546	4 312	4 077	4 113	4 189	4 335	3,5	- 0,9
Tertiaire marchand	32 749	32 523	32 720	33 245	34 046	34 909	2,5	1,3
<i>dont Commerce répara. auto. motocycles</i>	<i>9 193</i>	<i>9 010</i>	<i>8 970</i>	<i>9 063</i>	<i>9 232</i>	<i>9 472</i>	<i>2,6</i>	<i>0,6</i>
<i>dont Transports et entreposage</i>	<i>5 531</i>	<i>5 472</i>	<i>5 525</i>	<i>5 580</i>	<i>5 735</i>	<i>5 859</i>	<i>2,2</i>	<i>1,2</i>
<i>dont Hébergement et restauration</i>	<i>6 572</i>	<i>6 541</i>	<i>6 600</i>	<i>6 818</i>	<i>7 031</i>	<i>7 352</i>	<i>4,6</i>	<i>2,3</i>
Tertiaire non marchand	17 811	17 335	17 323	17 154	17 237	17 501	1,5	- 0,4
<i>dont Administration publique</i>	<i>13 800</i>	<i>13 255</i>	<i>13 112</i>	<i>12 883</i>	<i>12 910</i>	<i>13 096</i>	<i>1,4</i>	<i>- 1,0</i>
<i>dont Enseign., Santé humaine et action sociale</i>	<i>4 011</i>	<i>4 080</i>	<i>4 211</i>	<i>4 271</i>	<i>4 328</i>	<i>4 405</i>	<i>1,8</i>	<i>1,9</i>
Total emploi salarié	61 695	60 711	60 591	60 916	61 758	63 215	2,4	0,5

Sources : CPS, ISPF

Les effectifs du secteur non marchand se reprennent timidement...

En 2017, les effectifs du secteur non marchand augmentent de 1,5 % soit un gain de 260 emplois. Le secteur de l'enseignement, santé humaine et sociale (+ 1,8 %) contribue plus fortement à la progression des effectifs. Les effectifs de l'administration publique sont en hausse de 1,4 %. Les salariés des administrations d'Etat déclarés à la CPS¹ se renforcent de 0,3 % à 1 920 emplois, ceux des administrations de Polynésie française s'accroissent de 1,4 % (5 700) et ceux des communes de 1,8 % (4 800).

...et ceux du secteur marchand continuent leur hausse

Après une hausse de ses effectifs de 2,5 % en 2016, l'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand augmente également de 2,5 % en 2017. Les effectifs du commerce, soit 15 % du total des salariés de Polynésie française, progressent de 2,6 %. Le commerce automobile tire la croissance du commerce avec + 3,5 % d'effectifs en 2017. Les effectifs du commerce de gros progressent seulement de 1,5 % alors que ceux du commerce de détail sont en hausse de 3,5 %. Les effectifs des hypermarchés continuent de diminuer (- 0,6 %) au profit des commerces généralistes plus petits (+ 5,7 %), représentant désormais 26 % des emplois du secteur du commerce de détail à prédominance alimentaire.

Dans le secteur du transport et entreposage, les effectifs augmentent de 2,2 %. Ils progressent de 3,2 % dans les transports terrestres et par eau et, de 2,2 % dans les transports aériens ; ils diminuent de 1,3 % dans les activités de courrier.

Les effectifs du secteur de l'hôtellerie - restauration sont en augmentation de 4,6 % à 7 350 emplois, soutenus particulièrement par l'hôtellerie (+ 5,6 %) et dans une moindre mesure par la restauration (+ 2,7 %).

L'emploi dans le secteur des communications est en baisse de 3,3 % en 2017, il diminue de 17 % pour les activités d'édition et de 44 % pour les activités cinématographiques. Les effectifs des activités informatiques prospèrent de 18 % alors que ceux des activités immobilières sont en recul de 1,2 %.

¹ : Sur les 10 350 salariés de l'Etat, 2 160 ont été déclarés mensuellement à la Caisse de prévoyance Sociale, le reste étant inscrit à la Sécurité Sociale en Métropole.

Dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, la baisse est de 0,7 %. La croissance des effectifs pour les activités de soutien aux entreprises demeure soutenue avec + 8,3 % soit une progression moyenne annuelle de 4 % sur les cinq dernières années. L'emploi dans l'intérim bondit de 21 % (+ 8 % en moyenne depuis cinq ans) et reste important dans la sécurité et l'entretien des bâtiments et aménagement paysager (+ 5,8 %) ainsi que dans les activités de location (+ 6,5 %). Les effectifs des activités des ménages et des services personnels² augmentent de 0,4 %.

Dans le secteur primaire, les effectifs salariés se reprennent, avec une hausse de 2,3 % en 2017, soit un total de 1 650 emplois. L'emploi du secteur perlicole progresse de 7 % (900 emplois), alors que dans la pêche il se déprécie de 7 % et dans l'agriculture de 1,5 %.

Les effectifs de l'industrie augmentent de 3,2 % en 2017. Ils progressent de 10,7 % dans les industries extractives et de 3,2 % dans les industries manufacturières. Dans ces dernières, l'emploi croît de 2,3 % dans l'industrie alimentaire et de 3,2 % dans la fabrication de boissons. Les effectifs dans l'imprimerie sont en hausse de 5 %, de 3 % dans la fabrication de plastique et de 6 % dans la fabrication de produits métalliques. Enfin, après une pause dans la croissance des effectifs du secteur de la production et distribution d'énergie et ceux de la production et distribution d'eau, d'assainissement et gestion des déchets en 2016, ils sont de nouveau en augmentation de 0,7 % et 1,6 % respectivement en 2017.

Dans la construction, les effectifs progressent de 3,5 %, atteignant 4 330 emplois. Cette hausse est principalement soutenue par les travaux publics (+ 5,4 %) et dans une moindre mesure par le gros œuvre (+ 0,6 %) et le second œuvre (+ 2,6 %).

PLUS LES ENTREPRISES SONT GRANDES, PLUS LA HAUSSE DE L'EMPLOI Y EST ACCENTUÉE

EMPLOI SALARIÉ MOYEN SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS DES ENTREPRISES								
	Année						Variation annuelle	
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017/ 2016	moyenne 2017/ 2012
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	%
Moins de 10 salariés	14 164	14 141	13 949	13 889	14 112	14 174	0,4	0,0
De 10 à 49 salariés	14 874	14 825	14 412	14 475	14 782	15 154	2,5	0,4
De 50 à 249 salariés	14 253	13 668	13 865	14 204	14 534	14 813	1,9	0,8
250 salariés et plus	18 404	18 077	18 366	18 348	18 330	19 074	4,1	0,7
Total emploi salarié	61 695	60 711	60 591	60 916	61 758	63 215	2,4	0,5

Sources : CPS, ISPF

En 2017, plus la taille de l'entreprise est importante, plus la reprise de l'emploi est soutenue. Il progresse de 0,4 % dans les structures de moins de 10 salariés et de 2,2 % pour celles comprenant de 10 à 250 salariés. Dans les entreprises de 250 salariés et plus, cette hausse atteint 4,1 % des effectifs.

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES ENTREPRISES PAR TAILLE D'ENTREPRISE

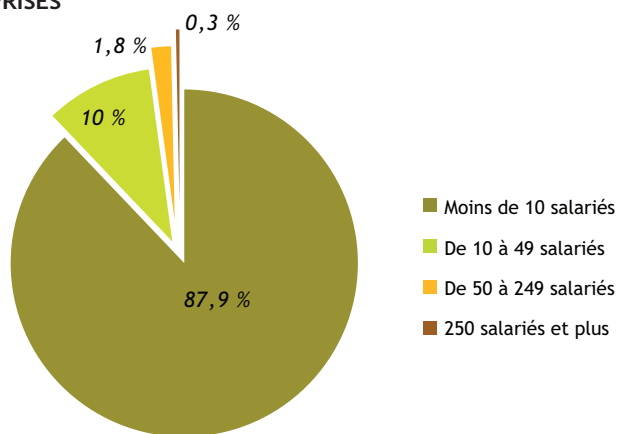
Neuf entreprises sur dix emploient moins de 10 salariés mais elles représentent 22 % des salariés. Les entreprises employant plus de 250 personnes sont 25 au total ; elles concentrent 30 % des emplois salariés en 2017. Les dix plus importantes structures totalisent 23 % des effectifs.

Plus de la moitié des salariés dans les activités financières (70 %), l'administration publique (63 %), la santé (47 %), les transports (48 %) et l'industrie de production électrique (90 %) travaillent dans des entreprises de plus de 250 salariés alors qu'ils ne sont que 15 % dans l'hôtellerie-restauration, 10 % dans la construction et 11 % dans les industries manufacturières. La quasi-totalité des salariés du secteur primaire sont employés dans des structures de moins de 50 personnes (96 %) et 81 % dans le commerce.

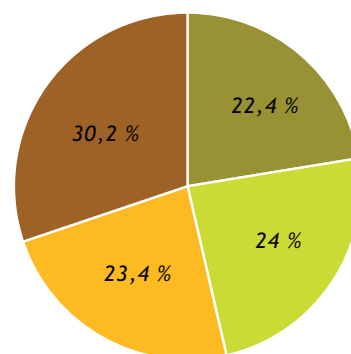
2 : Les activités des ménages et des services personnels comprennent exclusivement les employeurs particuliers de femme de ménage, jardinier, aide à domicile...

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES ENTREPRISES PAR TAILLE D'ENTREPRISE

ENTREPRISES



SALARIÉS



Sources : CPS, ISPF

EMPLOI SALARIÉ ET ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

	Année					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Unité : nombre						
Nombre d'établissements employeurs	8 573	8 572	8 487	8 410	8 380	8 302
Emplois mensuels moyens	61 695	60 711	60 591	60 916	61 758	63 215
Disparitions employeurs	-	- 1 480	- 1 506	- 1 445	- 1 371	- 1 281
Taux de cessation employeurs	-	17,3 %	17,6 %	17,0 %	16,3 %	15,3 %
Emploi cessation employeurs	-	- 1 183	- 1 222	- 1 260	- 1 134	- 1 050
Nouveaux employeurs	-	1 479	1 421	1 368	1 341	1 203
Taux de création employeurs	-	17,3 %	16,6 %	16,1 %	15,9 %	14,4 %
Emploi nouveaux employeurs	-	1 488	1 512	1 176	1 545	1 149
Nombre d'employeurs présents en n et n-1	-	7 093	7 066	7 042	7 039	7 099
Évolution emploi employeurs présents n et n-1	-	- 1 289	- 411	410	431	1 359

Sources : CPS, ISPF

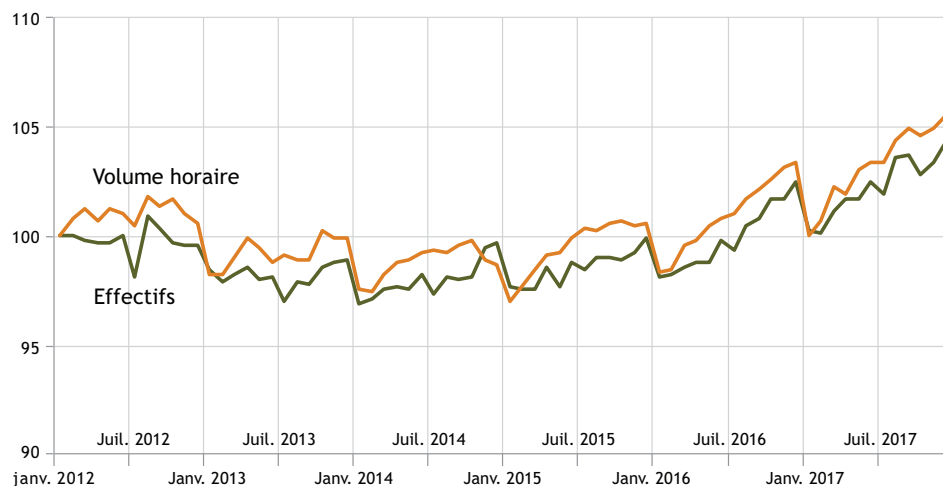
LA ROTATION DES EMPLOYEURS S'ATTENUE

Le nombre d'établissements employeurs a diminué de 78 unités en 2017 pour la sixième année consécutive. Le taux de cessation d'employeurs continue de se réduire à 15,3 % confirmant la baisse amorcée en 2015. Le nombre de nouveaux employeurs régresse également de 138 unités, soit un taux de création de 14,4 % particulièrement faible. Ces nouveaux employeurs ont créé moins d'emplois que précédemment (- 400 emplois). Le stock brut d'emplois créés moins ceux supprimés par les entreprises disparues est de seulement 100 emplois.

La baisse du nombre de disparitions d'établissements employeurs se poursuit, les pertes d'emplois chez ces derniers en 2017 sont les moins importantes des six dernières années. Les employeurs présents en 2016 et en 2017 (86 % des établissements) ont embauché 1 360 personnes supplémentaires, soit une hausse de 2,2 % de leurs effectifs. Dans le secteur primaire, 14 % des employeurs sont renouvelés chaque année, les effectifs salariés des entreprises pérennes augmentent de 1,8 % en 2017. Les effectifs des entreprises de l'industrie et de l'hôtellerie-restauration et des services aux entreprises se sont renforcés de 2,6 %, 5,0 % et 7,8 % respectivement. La construction a toujours un taux de rotation des employeurs important : 23 % des entreprises n'ont plus de salarié un an après et un employeur sur cinq est également nouveau.

LA DURÉE MOYENNE DU TRAVAIL EST STABLE EN 2017

ÉVOLUTION MENSUELLE DES EFFECTIFS ET DU VOLUME HORAIRE (BASE 100 JANVIER 2012)



Sources : CPS, ISPF

En 2017, la durée moyenne mensuelle de travail est stable à 144,9 heures par rapport à 2016. Le volume total d'heures déclarées progresse de 2,3 %.

Le nombre de salariés réalisant des heures supplémentaires (11,5 %) continue sa progression, le nombre de personnes travaillant à temps partiel (35 %) est équivalent à celui de 2016. Deux fois plus d'hommes effectuent des heures supplémentaires (15 % contre 7,5 % des femmes) ; les femmes sont davantage employées à temps partiel (38 % contre 31 % des hommes).

Parmi les 35 % de personnes travaillant à temps partiel, 6 % effectuent moins de 40 h par mois, 5 % de 40 à 79 h, 10 % de 80 à 119 h, 11 % de 120 à 159 h et 3 % de 160 à 168 h. Quatre salariés sur dix réalisent des heures supplémentaires dans les industries extractives et dans la production d'électricité ou d'eau, ils sont un quart dans l'industrie ou la construction.

EFFECTIF MOYEN ANNUEL PAR TRANCHE HORAIRE ET SEXE

	Année						Variation annuelle	
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017/ 2016	moyenne 2017/ 2012
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	%
Homme	34 179	33 556	33 328	33 409	33 822	34 501	2,0	0,2
Moins de 169 heures	10 726	10 544	10 645	10 513	10 498	10 804	2,9	0,1
169 heures	18 951	18 430	18 111	18 130	18 359	18 556	1,1	-0,4
Plus de 169 heures	4 502	4 581	4 573	4 766	4 965	5 141	3,5	2,7
Femme	27 516	27 156	27 263	27 507	27 936	28 714	2,8	0,9
Moins de 169 heures	10 845	10 726	10 875	10 710	10 765	11 037	2,5	0,4
169 heures	14 912	14 653	14 624	14 929	15 198	15 563	2,4	0,9
Plus de 169 heures	1 759	1 777	1 764	1 869	1 974	2 113	7,1	3,7
Total emploi salarié	61 695	60 711	60 591	60 916	61 758	63 215	2,4	0,5
Moins de 169 heures	21 571	21 270	21 520	21 223	21 263	21 841	2,7	0,2
169 heures	33 863	33 083	32 734	33 059	33 557	34 120	1,7	0,2
Plus de 169 heures	6 261	6 358	6 337	6 634	6 939	7 255	4,5	3,0

Sources : CPS, ISPF

LE SALAIRE MOYEN SE STABILISE

	Année						Variation annuelle	
	SALAIRE MOYEN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ						2017/ 2016	moyenne 2017/ 2012
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	%	%
Unité :	F.CFP	F.CFP	F.CFP	F.CFP	F.CFP	F.CFP	%	%
Primaire	203 922	201 795	206 183	214 224	214 631	214 871	0,1	1,1
Industrie	316 199	315 702	317 902	325 974	330 787	331 792	0,3	1,0
dont Industrie manufacturière	288 457	283 826	285 899	292 722	295 013	291 770	- 1,1	0,2
Construction	231 855	235 635	246 779	251 138	249 160	249 790	0,3	1,5
Tertiaire marchand	309 476	309 588	308 525	314 138	314 036	315 244	0,4	0,4
dont Commerce répara. auto. motocycles	271 789	273 779	276 392	280 039	278 564	280 690	0,8	0,6
dont Transports et entreposage	427 436	433 436	414 600	426 188	428 048	428 472	0,1	0,0
dont Hébergement et restauration	239 496	239 153	241 940	248 500	243 256	244 058	0,3	0,4
Tertiaire non marchand	361 906	367 649	368 294	370 681	372 804	372 953	0,0	0,6
dont Administration publique	352 233	358 416	358 294	360 249	361 797	362 026	0,1	0,5
dont Enseign., Santé humaine & action sociale	397 549	399 978	401 887	404 456	408 008	407 525	- 0,1	0,5
Total emploi salarié	317 901	319 812	320 669	325 311	326 139	326 735	0,2	0,5

Sources : CPS, ISPF

En 2017, le salaire brut moyen pour 144,9 heures travaillées est de 280 100 F.CFP, en hausse de 0,1 % sur un an. Il correspond à un salaire net de 240 400 F.CFP au 31 décembre 2017.

Le nombre d'emplois en équivalent temps plein augmente de 2,3 % en 2017 et s'établit à 54 190 postes. Le salaire brut moyen en équivalent temps plein progresse de 0,2 % en 2017, il se situe à 326 700 F.CFP.

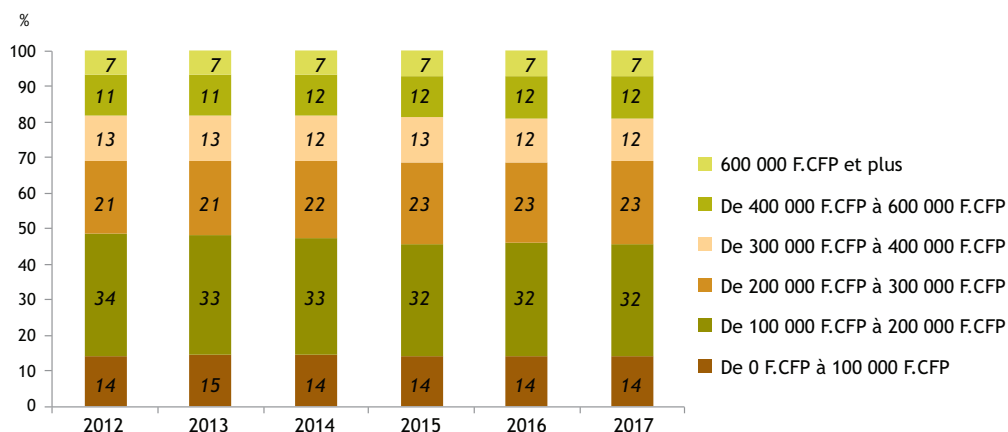
Le salaire moyen du secteur primaire est stable (+ 0,1 %) depuis deux ans. Dans la construction, il croît de 0,3 % tant dans le bâtiment que dans les travaux publics. Dans le commerce et l'hôtellerie-restauration, il progresse respectivement de 0,8 % et 0,3 %, alors qu'il baisse de 1,1 % dans l'industrie manufacturière.

Dans l'administration publique, le salaire moyen croît de 0,1 %. Il est cependant en retrait de 0,1 % dans l'enseignement, santé humaine et action sociale.

En 2017, le SMIG horaire polynésien s'est maintenu à 904,82 F.CFP soit 152 914 F.CFP brut depuis la dernière augmentation d'octobre 2014 pour 169 heures de travail et 133 150 F.CFP net. L'évolution du salaire moyen est moins importante que celle de l'indice des prix à la consommation. L'inflation moyenne annuelle en 2017 s'élève à + 0,5 %.

En 2017, la médiane des salaires perçus augmente de 0,2 %. La moitié des salariés perçoivent moins de 211 500 F.CFP contre 211 100 F.CFP en 2016. Un quart des salariés gagnent moins de 152 900 F.CFP et un autre quart plus de 348 600 F.CFP.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS MOYENS PAR TRANCHE DE SALAIRE



Source : ISPF

Le nombre de salariés percevant moins de 200 000 F.CFP bruts par mois se stabilise : ils sont 46 % (29 000) contre 48 % cinq ans plus tôt. En 2017, 7,3 % des salariés (4 600 emplois) gagnent plus de 600 000 F.CFP par mois (6,7 % en 2012).

La rémunération moyenne des femmes est de 319 700 F.CFP (en équivalent temps plein) contre 332 100 F.CFP pour les hommes. Cet écart de rémunération entre hommes et femmes continue à décroître régulièrement à 3,9 % (5,6 % en 2012). L'écart entre hommes et femmes décroît dans le privé (+ 9,2 % en 2017) ainsi que dans le secteur public au profit des femmes (4,0 %). Dans le transport et l'entreposage, l'écart de rémunération au profit des hommes est le plus faible avec 6 % alors qu'il demeure important dans les activités financières (32 %) et la santé (43 %).

LA MASSE SALARIALE EN HAUSSE DANS LE PRIMAIRE, L'INDUSTRIE ET LE SECTEUR TERTIAIRE MARCHAND

LA MASSE SALARIALE ESSENTIELLEMENT TIRÉE PAR LE SECTEUR TERTIAIRE MARCHAND								
	Année						Variation annuelle	
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017/ 2016	moyenne 2017/ 2012
Unité : millions de F.CFP								
Primaire	3 335	3 344	3 432	3 503	3 290	3 402	3,4	0,4
Industrie	16 846	16 676	16 718	17 167	17 494	18 109	3,5	1,5
dont Industrie manufacturière	11 643	11 215	11 127	11 391	11 534	11 787	2,2	0,2
Construction	10 783	10 454	10 473	10 724	10 875	11 161	2,6	0,7
Tertiaire marchand	99 911	98 904	98 780	102 358	104 874	108 171	3,1	1,6
dont Commerce répara. auto. motocycles	27 144	26 618	26 666	27 331	27 740	28 675	3,4	1,1
dont Transports et entreposage	24 021	24 101	23 285	24 340	25 296	25 898	2,4	1,5
dont Hébergement et restauration	15 320	15 292	15 635	16 549	16 668	17 614	5,7	2,8
Tertiaire non marchand	71 360	70 505	70 181	70 181	70 827	71 624	1,1	0,1
dont Administration publique	54 626	53 465	52 613	52 109	52 365	52 828	0,9	-0,7
dont Enseign., Santé humaine & action sociale	16 734	17 040	17 568	18 072	18 462	18 796	1,8	2,4
Total emploi salarié	202 235	199 883	199 584	203 934	207 359	212 466	2,5	1,0

Source : ISPF

Dans le secteur privé, la masse salariale progresse de 3,0 %

La masse salariale de l'industrie augmente de 3,5 %, celle du secteur primaire de 3,4 % et celle de la construction de 2,6 %. La progression de la masse salariale dans le secteur tertiaire marchand (+ 3,1 %) est tirée par l'activité d'hébergement restauration (+ 5,7 %) et par le secteur du commerce (+ 3,4 %).

La masse salariale des entreprises de moins de 10 salariés s'est peu accrue (+ 0,8 %) alors que celles des 10 à 50 salariés et des 250 salariés et plus ont nettement progressé (+ 3,4 % et + 3,3 % respectivement). La masse salariale correspondant aux salaires de moins de 200 000 F.CFP est en hausse de 1,9 % ; pour les salaires de 200 000 à 400 000 F.CFP, elle augmente de 2,2 % et de 3,0 % pour les salaires supérieurs à 400 000 F.CFP.

En 2017, la masse salariale a crû (+ 2,5 %) beaucoup plus fortement que le salaire moyen en équivalent temps plein (+ 0,2 %). Cette différence s'explique par la reprise marquée des effectifs annuels (+ 2,4 %) alors que l'horaire moyen est en stagnation (- 0,1 %).

La masse salariale dans le secteur public en légère hausse

En 2017, la masse salariale progresse de 2,5 % après la hausse de 1,7 % en 2016. Sur cinq ans, elle croît de 5 % soit une hausse annuelle moyenne de 1 %. Dans l'administration publique, elle s'accroît de 0,9 %. La masse salariale des administrations de l'Etat a baissé de 0,2 %, celles du Pays et des communes ont augmenté de 1,3 % et 1,7 % respectivement.

UN MARCHÉ DU TRAVAIL MOINS EN TENSION

En 2017, le nombre de demandeurs d'emploi progresse par rapport à 2016. Le nombre d'offres d'emploi augmente, réduisant les tensions sur le marché du travail. Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur est stable, alors que leurs profils sont de plus en plus recherchés.

Hausse du nombre de demandeurs

LES DEMANDES D'EMPLOI				
	Année			Var. an. 2017/2016
	2015	2016	2017	
Unité : nombre				
STOCK				
Demande d'Emploi non satisfaites en Fin de Mois (DEFM) - au 31 décembre	10 711	10 937	11 882	8,6
Demande d'Emploi non satisfaites en Fin de Mois (DEFM) - moyenne annuelle	12 424	12 598	12 760	1,3
dont : inscrits depuis moins de 3 mois	8 000	8 110	8 489	4,7
inscrits depuis 3 à 6 mois	2 120	2 172	2 046	- 5,8
inscrits depuis 6 à 12 mois	1 313	1 373	1 275	- 7,1
inscrits depuis 1 an et plus	991	943	950	0,8
FLUX				
Nouvelles inscriptions ^a	36 951	36 802	38 706	5,2
Demandeurs différents	26 927	26 859	28 234	5,1
dont : primo-demandeurs	5 082	4 853	5 159	6,3

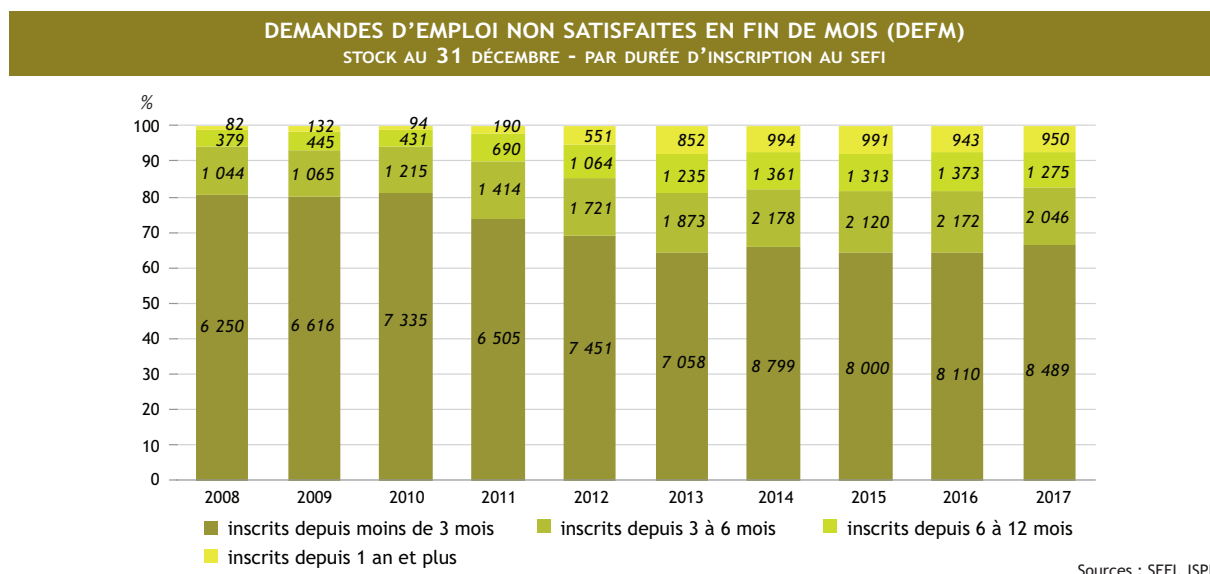
a : un même demandeur peut s'inscrire plusieurs fois dans l'année, mais une seule inscription est active

Sources : SEFI, ISPF

Le nombre de demandeurs différents est en progression de 5,1 % en 2017 (28 200), le stock moyen de demandes à chaque fin de mois (DEFM) augmente uniquement de 1,3 % (12 800). Au 31 décembre 2017, le stock est de 11 900 DEFM, en hausse de 8,6 % en glissement annuel. Le nombre de primo-demandeurs croît de 6,3 % à 5 200.

Le nombre de demandeurs en fin de mois de moins de 25 ans diminue tandis que celui des demandeurs de 25 ans et plus augmente tant pour les hommes que pour les femmes.

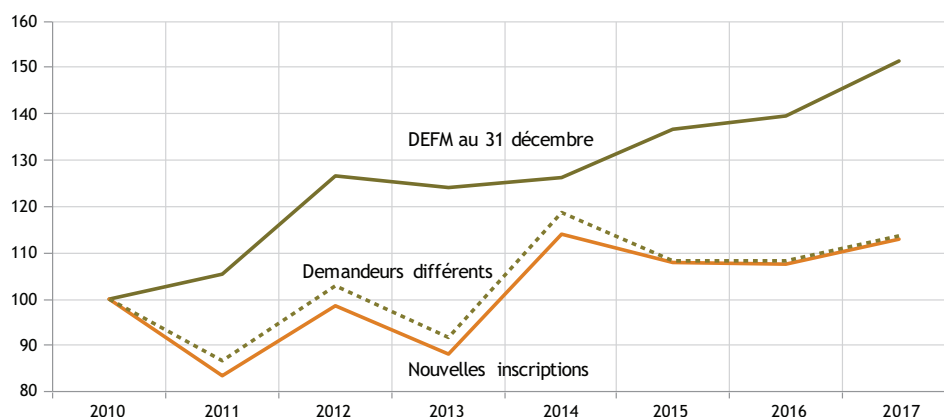
Les demandeurs inscrits depuis moins de trois mois sont 5 % plus nombreux tandis que le nombre de ceux inscrits depuis plus de trois mois diminue de 5 %.



La hausse du stock de demandeurs provient essentiellement de personnes sans diplôme. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont 4 % moins nombreux en 2017.

Le nombre de demandeurs diplômés du BTP, du commerce et de l'hôtellerie - restauration est en retrait au profit des diplômés dans le secrétariat ou des demandeurs sans diplôme ou ayant un diplôme sans domaine spécifique.

INDICE EMPLOI - DEMANDES
BASE 100 : 2010



Sources : SEFI, ISPF

Un nombre plus important d'offres
Plus d'offres d'emploi aidé

NOUVELLES OFFRES D'EMPLOI (NBR DE POSTES OFFERTS)

	A n n é e				Variation annuelle 2017/ 2016
	2014	2015	2016	2017	
Unité : nombre					%
I. OFFRES D'EMPLOI	5 402	5 031	4 943	6 104	23,5
dont : Offres d'emploi normal	2 396	1 865	2 276	3 362	47,7
Offres d'emploi aidé (secteur marchand)	3 006	3 166	2 667	2 729	2,3
<i>dont : 1. Contrats en entreprise</i>	376	737	614	523	- 14,8
Offres Contrat pour l'Emploi Durable (CED)	174	359	103	-	-
Offres Apprentissage (APP)	67	129	100	86	- 14,0
Offres Contrat pour Travailleur Handicapé (CTH)	22	34	35	26	- 25,7
Offres Convention Relance Emploi (CRE)	113	215	50	-	-
Offres Aide au Contrat de Travail (ACT)	-	-	306	347	13,4
Offres Aide au Contrat de Travail Professionnel (ACP)	-	-	20	40	100,0
2. Stages en entreprise	2 622	2 382	1 980	2 123	7,2
Offres Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	1 924	1 381	688	1 257	82,7
Offres Stage d'Insertion en Entreprise (SIE)	94	244	392	458	16,8
Offres Stage pour Travailleur Handicapé (STH)	558	654	585	136	- 76,8
Offres Stage Expérience Professionnelle (STEP)	46	103	133	129	- 3,0
Offres Contrat d'Accès à l'Emploi Rénové (CAER)	-	-	176	143	- 18,8
Offres Contrat de Développement Local (CDL)	-	-	6	-	-
3. Aides à la création d'entreprise	8	47	73	83	13,7
Offres Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité (ICRA)	8	47	73	83	13,7
II. OFFRES DE STAGE DE FORMATION	976	1 114	1 323	1 190	- 10,1
dont : Demandeurs	882	844	761	478	- 37,2
Accompagnements (CPIA, CDL, STH, APP)	94	270	562	712	26,7
III. OFFRES D'INSERTION (secteur non marchand)	1 527	1 475	1 572	3 042	93,5
dont : Offres de stages Contrat d'Accès à l'Emploi Rénové (CAER)	-	-	1 016	1 808	78,0
Offres de stages Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	1 153	1 154	225	522	132,0
Offres de stages Contrat de Développement Local (CDL)	374	321	331	113	- 65,9
OFFRES D'EMPLOI DE TOUTES NATURES (I+II+III)	7 905	7 620	7 838	10 336	31,9

Sources : SEFI, ISPF

Le nombre d'offres d'emploi de toutes natures progresse de 32 % en 2017, soit 10 300 propositions.

Les offres d'emploi normal augmentent de 48 % à 3 400 postes offerts. Parmi ces offres, 700 ont été proposées dans le cadre du recensement de la population de 2017. Hors ces dernières, le nombre d'offres d'emploi normal croît de 16 %.

Les offres d'emploi aidé sont en progression de 36 %. Celles proposées pour le secteur marchand augmentent de 2 % à 2 700 postes offerts alors que celles du secteur non marchand sont en hausse de 94 % avec le renforcement du nombre de CAE rénové.

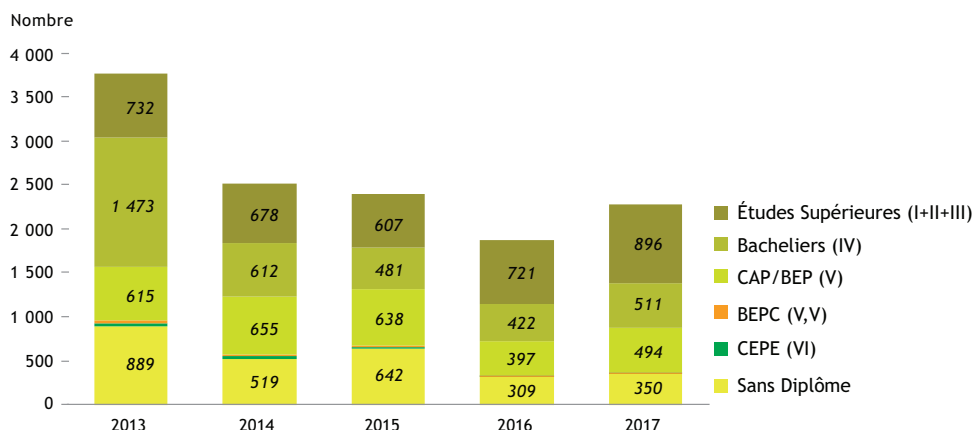
Les offres en stage de formation professionnelle sont en baisse de 10 %.

Hausse des offres d'emploi normal

Les postes en CDD représentent 70 % des offres en 2017, tandis que les offres en CDI sont recul en 2017. Les créations de postes sont en nette hausse et représentent 80 % de l'offre.

Les offres à destination des diplômés de l'enseignement supérieur sont encore les plus nombreuses et représentent 29 % de l'offre normale, soit 960 postes en 2017. Une offre sur cinq est proposée aux personnes sans diplôme contre 40 % des offres en 2010.

OFFRES D'EMPLOI NORMAL PAR NIVEAU SCOLAIRE REQUIS



Sources : SEFI, ISPF

OFFRES D'EMPLOI PAR MÉTIER Top 10 des besoins en emploi

	Nombre de postes offerts	% CDI	Nombre pourvus (1)	Nombre de postulant pour 1 poste	Niveau moyen de formation requis (2)
Unité : nombre					
Enquêteur / Enquêtrice terrain	733	0	733	0	CAP/BEP
Superviseur / Superviseuse d'enquêteurs	60	0	60	2	BAC
Serveur / Serveuse de restaurant	49	35	35	26	CAP/BEP
Équipier polyvalent / Équipière polyvalente de restauration rapide	47	4	37	55	Sans
Ouvrier / Ouvrière aquacole	46	26	16	15	Sans
Commis / Commise de cuisine	38	32	27	34	CEPE
Secrétaire comptable	30	37	21	49	BAC
Technico-commercial / Technico-commerciale	26	81	15	13	BAC+2
Chef de partie	25	44	13	5	BAC
Cuisinier / Cuisinière	25	32	16	21	CAP/BEP

(1) Certaines offres non pourvues sont encore en cours de recrutement.

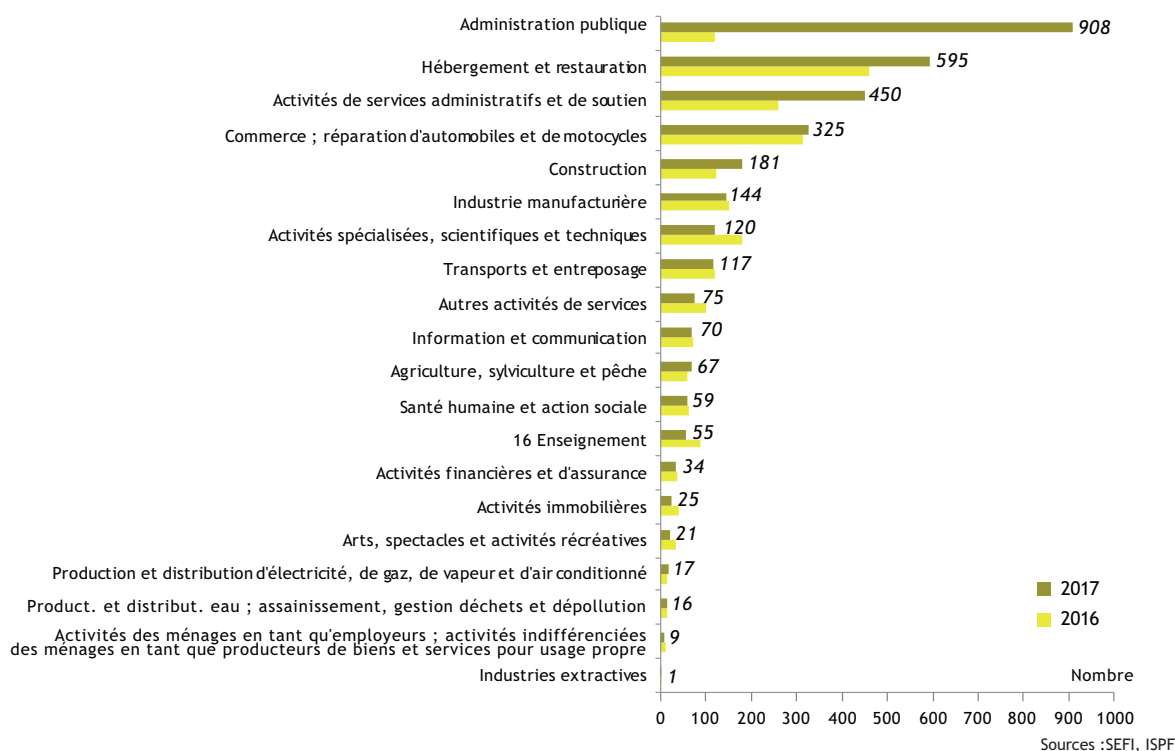
(2) Métiers classés selon ROME - Niveau de formation moyen requis par l'employeur, à titre indicatif.

Sources : SEFI, ISPF

Hormis l'administration, les secteurs offrant le plus de postes demeurent l'hôtellerie - restauration, qui bénéficie du regain touristique, et les activités de services administratifs pour les entreprises. Le commerce et la construction proposent également 13 % et 6 % des offres respectivement.

Les métiers de la restauration (cuisinier, commis de cuisine), de la comptabilité (aide-comptable ou comptable), ou de la vente (commercial) ainsi que le métier d'ouvrier aquacole sont particulièrement recherchés.

OFFRES D'EMPLOI NORMAL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DU RECRUTEUR



Un marché du travail plus équilibré

Toutes offres confondues, le nombre de demandes pour une offre d'emploi diminue nettement en 2017, passant de 3,4 à 2,7. Plus ce ratio se rapproche de 1, plus le marché du travail se rapproche de l'équilibre.

Pour les offres d'emploi normal, le ratio est de 17 demandes pour une offre d'emploi normal en 2017.

Par niveau scolaire, le ratio des diplômés de l'enseignement supérieur continue de décroître à 1,8 demandeur pour 1 offre normale. Plus le niveau scolaire est faible, plus ce ratio est élevé du fait d'un nombre de postulants plus important. Pour les personnes peu ou pas diplômées (sans diplôme+BEPC+CEPE), ce ratio est de 10 en 2017.■

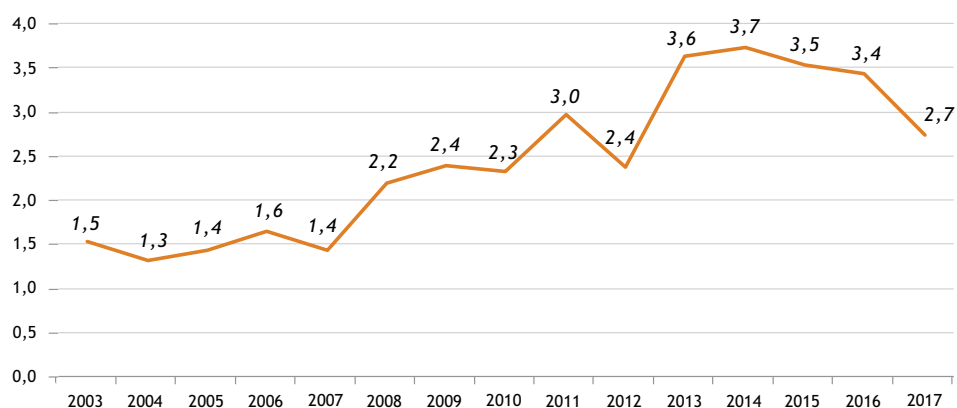
1 500

C'est le nombre moyen d'emplois supplémentaires entre 2016 et 2017.

En fin d'année 2017, l'emploi retrouve son niveau de fin 2010.



RATIO NOMBRE DE DEMANDEURS POUR UNE OFFRE D'EMPLOI



Sources :SEFI, ISPF

DÉFINITIONS

Les offres d'emploi

Offre d'emploi normal : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

Offre d'emploi aidé : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

Postes offerts : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

Domaine de formation / Secteur d'activité : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...

Les demandeurs

Demandeurs d'emploi : personne déclarant rechercher un emploi.

Inscription : un seul demandeur peut effectuer plusieurs inscriptions dans le mois, mais une seule est active.

Primo-demandeur : personne venant d'effectuer sa toute première inscription au SEFI.

Demandeur actif : un demandeur reste actif durant les trois mois qui suivent sa dernière visite.

DEFM : demandes d'emploi non satisfaisantes en fin de mois : demandes d'emploi actives, restées insatisfaites en fin de mois. Elles correspondent au stock des demandeurs d'emploi actifs en fin de mois.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF